



MAIRIE de VILLEFRANCHE-de-CONFLENT

Lettre d'information aux Villefranchois

REÇU

13 JUL 2023

Mot du Maire

MAIRIE DE VILLEFRANCHE-DE-CONFLENT

Au nom de l'équipe municipale et des employés, je souhaite à chacune et chacun, que ce soit pour du repos, ou pour le travail, un bon été et une belle réussite dans vos affaires. Comme vous le voyez, nous sommes toujours au boulot pour le bon fonctionnement de notre village, les travaux et les projets qui s'enchaînent.

Nous avons réalisé le bilan de nos trois ans de mandat, une réunion publique aura lieu en septembre pour que vous puissiez avoir toutes les informations nécessaires.

En attendant que ce soit pour les travaux du BASTION DU DAUPHIN ou pour voir et discuter sur le bilan des 3 ans, vous pouvez prendre rendez-vous avec moi (Patrick 07 50 60 53 03), cela me fera plaisir de vous recevoir.

Patrick LECROQ

Le point sur le chemin vicinal Sainte EULALIE entre la gare et l'école maternelle :

Vous le savez, le chemin Sainte Eulalie est situé sur la commune de Fuilla. Nous avons convenu avec la commune de Fuilla que celle-ci donne à la commune de Villefranche la bande de terrain incluant le chemin entre la passerelle SNCF et l'école maternelle.

Malheureusement cet accord est tombé à l'eau car nos deux municipalités ne sont pas sur le même canton, il faut donc une décision du conseil d'Etat soit au moins 2 à 3 ans de démarche.

Il ne faut pas se cacher que Fuilla n'a pas un intérêt majeur sur ce secteur alors que pour la cité de Villefranche et le Fort Libéria, c'est un chemin essentiel où il passe environ 100 000 visiteurs par an, c'est aussi le lieu de promenade des Villefranchois. Afin d'avancer sur ce dossier, nous avons convenu avec Mr le Sous-Préfet et Fuilla que ce sera Villefranche le maître d'ouvrage pour les travaux de ce chemin.

Le Maire de Fuilla a seulement souhaité prendre en charge le secteur de la maison du garde barrière afin d'en assurer la démolition.

Fin juin, nous avons obtenu une subvention de 160 000€ pour la remise en état de la montagne à l'aplomb du Fort Libéria. Cette subvention comporte 2 tranches qui seront effectuées en octobre 2023 en même temps que les travaux sur la ligne du train Jaune.

Néanmoins attention, le Maire de Fuilla ne réouvrira pas le chemin tant que celui-ci ne sera pas entièrement sécurisé, donc pas avant la fin définitive des travaux, c'est-à-dire après une ou deux autres tranches de travaux, espérons-le fin 2024, si on obtient d'autres financements. Croyez bien que cette situation est loin de nous convenir mais le chemin n'est pas sur le territoire de Villefranche et nous n'avons pas d'autre choix.

LE POINT SUR LE TRAVAUX :

Le pont SAINT PIERRE

il restait les portes à installer, ce qui est fait aujourd'hui. La pente est un peu plus raide qu'avant la restauration pour retrouver son aspect défensif original. Nous faisons une demande aux Monuments Historiques avant de pouvoir installer une rampe de sécurisation.

La souscription avec la fondation du patrimoine a bien fonctionné, néanmoins il manque encore près de 13 000 € pour couvrir les frais. Si vous souhaitez participer, vous pouvez adresser directement un chèque à la mairie en intitulant votre chèque : « Fondation du patrimoine PONT SAINT PIERRE » Merci de votre soutien, interpellez vos fournisseurs, les dons sont déductibles d'impôts.

Le BASTION du DAUPHIN

La seconde phase des travaux commence pour une restauration complète. Vous verrez donc fleurir les échafaudages dès le mois d'août 2023. Nous veillerons à ce que les entreprises fassent le maximum pour minimiser les désagréments liés à ces travaux.

Monnaie de Paris du Pont Saint –Pierre en vente à l'entrée des remparts.

STATIONNEMENT :

RAPPEL STATIONNEMENT

Les villefrancois, résidents toute l'année à Villefranche, qui n'ont pas encore retiré leur badge de stationnement pour 2023, sont priés de se rapprocher de Rose Marie SORIA.

Nous vous rappelons les différentes possibilités de stationnement gratuit :

Vous êtes résident permanent à Villefranche : le stationnement au parking des Esplanades vous est réservé (1 place par foyer, en fonction des places disponibles). Les places étant numérotées et chaque résident a obtenu une carte magnétique pour entrer ou sortir du parking. Un badge, de couleur violette, vous sera également remis, pour le stationnement sur les parkings payants du 1^{er} octobre au 30 avril (en basse saison). Pour la haute saison obligation de se garer sur la place qui vous a été attribuée au parking des Esplanades.

En cas de perte ou de casse, de la carte magnétique du parking des esplanades, la nouvelle carte vous sera facturée 30 €.

Vous êtes commerçant non-résident, saisonnier ou permanent, votre maison est une résidence secondaire, vous travaillez comme saisonnier, vous possédez un hébergement saisonnier (gîte, chambres d'hôtes, studios, etc...), un badge de couleur jaune vous sera remis pour le stationnement au parking de la pointe des Canalettes. Ce parking est gratuit.

Si vous ne souhaitez pas utiliser le parking des Canalettes, vous pouvez stationner sur les parkings payants en prenant un abonnement pour l'année (tous les paiements feront l'objet de l'émission d'un reçu). Un badge, de couleur verte, vous sera remis au tarif de :

75 € pour les commerçants

50 € pour les loueurs de meublés et de chambres d'hôtes (par chambre ou par gîte)

50 € pour les employés saisonniers ou permanent

50 € pour les propriétaires de résidences secondaires ou d'une seconde ou troisième voiture

Gratuit pour les résidents permanents n'ayant pas de place au parking des Esplanades.

Pour toute information : tél au 06 13 28 56 25.



PLACE DU GENIE :

Dans notre soucis permanent de préserver Villefranche comme lieu de vie pour les habitants à l'année, les stationnements de la place du Génie seront attribués nominativement aux habitants. Nous sommes en train de répertorier les personnes susceptibles de bénéficier de ces emplacements réservés en fonction de la proximité de leur lieu de résidence avec la place. La police rurale sera chargée de faire respecter les places de résidents. La mise en place est prévue d'ici la fin juillet.

PROMOTION de notre cité :

Au-delà de la communication locale sur les activités et actions de la municipalité, nous faisons cet été une campagne de promotion sur Pyrénées FM qui couvre une partie du SUD-OUEST. Ce sera 264 passages sur les ondes qui présenteront notre cité et ses remparts. Un soutien important pour notre économie dans une période difficile.

COLLECTE ORDURES MENAGERES : La communauté de communes communique

Nous vous rappelons les deux principes fondamentaux pour la collecte :

- Sortir le conteneur la veille du ramassage programmé
- Le remiser dès ramassage

Le non-respect de ces règles simples peut entraîner le retrait du bac concerné et l'obligation pour l'usager de devoir déposer ses déchets dans des points d'apports volontaires, susceptibles d'être éloignés du domicile.



Vous souhaitez disposer d'un BAC JAUNE pour le recyclage ?

Contactez la mairie.

MERCI

PRINCIPALES MESURES DE RESTRICTION EN EAU A RESPECTER Communiqué de la préfecture

Interdiction d'arroser les espaces verts sauf potagers
de 20h à minuit

Interdiction de nettoyer les terrasses, les façades.

Interdiction de nettoyer les voitures en dehors des
stations de lavage

Interdiction de remplir, vidanger les piscines et les
plans d'eau (piscine : appoints autorisés)

Toutes ces mesures font l'objet de contrôles réguliers.

Pour plus d'informations : www.pyrenees-orientales.gouv.fr



ANIMATIONS JUILLET ET AOUT

Dimanche 9 juillet Fête de la Sorcière (toute la journée dans le Village)

Dimanche 16 juillet Fête du livre (toute la journée, Bastion du Dauphin, près de la boutique du Champignon)

Jeudi 20 juillet à 15h30 Spectacle d'échassiers par la Cie Cielo rdv : entrée des Remparts

Jeudi 20 juillet à 17h Place de l'église « Jo la louze » Swing

Jeudi 20 juillet à 21h30 (Bastion de Corneilla) Cinéma de plein air « Cabaret »

Vendredi 21 juillet à 21h (Place de l'église) Concert Pop Rock avec le groupe « Les Effrontés »

Samedi 22 juillet de 14h à 17h Chant Lyrique Dorothee Pinto en déambulation dans le village

Dimanche 23 juillet de 15h à 17h Belem Batucada (Percussions brésiliennes en déambulation dans le village)

Lundi 24 juillet à 21h30 Tous les matins du monde (cinéma de plein air) au Bastion de Corneilla

Mardi 25 juillet à 21h30 ça court dans les Remparts (courts métrages) Cinéma de plein air au Bastion de Corneilla

Jeudi 3 août Concert des jeunes talents du festival Pablo Casals

Les Vendredis 4, 11 et 25 août Balade en calèche de 10h à 13h et de 17h à 19h (5€ enfant de moins de 12ans, 7€ à partir de 13ans)



REGLEMENTATION DU STATIONNEMENT ET DE LA CIRCULATION

FETE PATRONALE 2023

Dimanche 9 juillet 2023 :

Le stationnement et la circulation de tous véhicules sont interdits dans la cité de 7h à 19h.

Mercredi 19 juillet 2023 :

Dans toute la Cité, le stationnement de tous véhicules est interdit de 12h à 20h et la circulation est interdite de 15h à 20h.

Jeudi 20 juillet 2023 :

Le stationnement de tous véhicules est interdit dans toute la cité de 12h à 18h.

La circulation de tous véhicules est interdite

Dans toute la cité entre 12h et 18h

Du 16 rue Saint Jacques au Portalet de 18h à 20h

Vendredi 21 juillet 2023 :

La circulation de tous véhicules est interdite du 16 rue Saint Jacques au Portalet de 12h à 1h du matin.

Le stationnement de tous véhicules est interdit sur la place stationnement handicapé, place de l'église de 12h à 1h du matin

Dimanche 23 juillet 2023 :

Le stationnement et la circulation de tous véhicules sont interdits dans toute la cité de 12h à 18h

Félicitations à tous les élèves et étudiants qui ont terminé leur année scolaire avec succès. Nous leur souhaitons de belles et bonnes vacances !